

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Mairie de

MONCEAUX EN BESSIN

14400

Tel: 02.31.21.96.43

Date de convocation : 31/07/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 23 août, à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle du Conseil de Monceaux en Bessin, sous la présidence de M. Gilles ISABELLE, Maire de Monceaux en Bessin.

Membres en exercices : 12

Présents : 08

Votants : 09

Etaient présents :

Mme Mylène LEBARBEY, M. Bruno OLIVE, Adjoint

Mme Elise BADER, M. Wilfried GORHY, M. Xavier GUILBERT, M. Alain SOUHARD, M. Bertrand VIARD Conseillers.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absent excusé :

Mme Evelyne LELANDOIS a donné pouvoir à M. Gilles ISABELLE

Absents :

M. Michel BONNEAU, M. Gilles MALHERBE, Mme Aurélie TAILLEBOSQ,

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Mylène LEBARBEY

Ordre du jour :

- I°/ Administratif – Aireppnet (insee), information RH
- II°/ Finances : point financier et propositions besoin de financement, info chorus pro, mécénat,
- III°/ Travaux : SDEC, RD6a, sdf matériels communal, travaux réserves incendie
- IV°/ Infos de l'intercommunalités (plans logt social, plan artificialisation, plan vélo) et syndicats (collectéa tarification incitative)
- V°/ Questions diverses (fermeture mairie) et tour de table

DM2024.08.23-1

Le procès-verbal de la séance du 07/06/2024 est adopté à l'unanimité.

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
DM2024.06.07-1	Conseil Municipal – PV précédent	Adoptée
DM2024.06.07-2	RH – création emploi non permanent	Adoptée
DM2024.06.07-3	Finances – aide exceptionnelle	Adoptée
DM2024.06.07-4	Administration assurance risque statutaire	Adoptée
DM2024.06.07-5	Travaux – attribution de la MOE RD6a	Adoptée
DM2024.06.07-6	Administratif – publicité des actes communaux	Adoptée
DM2024.06.07-7	Animation – repas des aînés	Approuvée
DM2024.06.07-8	Administratif – Modularis Evolution Web	Adoptée

I°/ Administratif – Aireppnet (insee), information RH

DM2024.06.07-2

I°/ 1 - Transmission dématérialisée des bulletins d'état civil

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'Insee met, gratuitement, à disposition des communes qui le souhaitent un outil de transmission par Internet des données de l'état civil. Cet outil, nommé Aireppnet (Alimentation Informatisée du REpertoire des Personnes Physiques per interNET, permet d'envoyer les bulletins statistiques d'état civil de façon dématérialisée auprès des services de l'INSEE.

Afin de réduire les envois postaux, il propose d'adhérer à ce service.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, décide d'adhérer à AIREPPNET. Il mandate le Maire pour effectuer les démarches et l'autorise à signer la convention proposée et tous documents afférents.

DM2024.06.07-3

I°/ 2 - Situation employé communal

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'arrêt de travail de l'agent technique titulaire est prolongé jusqu'au 25 octobre 2024. Il ajoute que le contrat de l'agent remplaçant prend fin le 12/09/2024.

Il sollicite l'avis du Conseil.

Le Conseil Municipal constate que le renouvellement du contrat de l'agent remplaçant est nécessaire. Il mandate le Maire pour effectuer les démarches du renouvellement de contrat pour 3 mois, renouvelable par tacite reconduction sur les mêmes conditions que le contrat précédent et l'autorise à signer tous documents afférents.

I°/ 3 Point dossier CCAS

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'aide allouée par délibération DM2024.06.07- n'a pas fait l'objet de recours, elle va être prochainement versée directement à l'intéressée. Le Maire rappelle qu'il a transmis préalablement toutes les informations reçues par la Préfecture pour le bon déroulement des élections.

II°/ Finances : point financier et propositions besoin de financement, info chorus pro, mécénatII°/1 - notification des dotations communales

M. le Maire informe le Conseil Municipal des dotations que la collectivité va recevoir pour 2024 à savoir :

- DFCOM (dotation forfaitaire) : 31 182.00€
- DSR (dotation solidarité rurale) : 12 548.00€
- DNP (dotation nationale de péréquation) : 4 358.00€

Il ajoute qu'il a transmis à la commission finances l'état des bases exonérées de la taxe foncière.

II°/2 - point financier

M. le Maire donne au Conseil Municipal la situation financière de l'exercice 2024 arrêté au 05/08/2024 qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	124 149.57€
Recettes	110 415.39€
Déficit de fonctionnement -	13 734.18€

Investissement

Dépenses	575.16€
Recettes	11 093.75€
Excédent d'investissement	+10 508.59€

DM2024.06.07-4

II°/3 – demande de subvention travaux RD6a (amende de police, préfecture, DDTM.. ;

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les dossiers de demande de subventions seront élaborés par le cabinet SA2E. M ; le Maire indique que diverses subventions sont possibles. Afin de financer le projet, le Conseil Municipal mandate le Maire pour solliciter les diverses subventions. Il l'autorise à signer tous documents afférents

II°/4 – plan de financement RD6a

M. le Maire sollicite la commission finances pour étudier le plan de financement à mettre en œuvre pour le financement des travaux de la RD6a. Il propose que les membres se rapprochent de la Secrétaire.

II°/5 – information sécurité

M. le Maire informe le Conseil Municipal ses délibérations que le SGC de Bayeux a fait l'objet de faux ordres de virement. La trésorerie rappelle que les factures doivent être obligatoirement déposées sur le module « chorus pro » depuis le 1^{er} janvier 2020. Elle demande de ne plus accepter les factures en dehors de ce biais sécurisé.

II°/ 6 – formation

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Edile, partenaire UAMC, organise le 27 septembre 2024 une formation « financer vos projets grâce au mécénat ». Il ajoute que cette formation peut être financé tout ou partie par le DIF.

II°/ 7 – SACEM

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'adhérer à la SACEM afin de pouvoir diffuser de la musique lors de manifestation.

Le Conseil Municipal prend note de cette adhésion.

DM2024.08.23-5

II°/ 7 – location salle des fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des problèmes rencontrés par les locataires de la salle des fêtes ce weekend qui ont dû nettoyer l'ensemble du matériel mis à leur disposition (tables, chaises, appareils électroménagers, ...) avant de pouvoir l'utiliser.

Il ajoute que les locataires étaient extérieurs à Monceaux. Il sollicite le Conseil Municipal pour appliquer le tarif des habitants de la commune.

Le Conseil Municipal, afin de dédommager les loueurs, décide d'appliquer le tarif de location de la salle des Moncéens soit 300.00€

II°/ Travaux (SDEC, RD6a, SDF matériels communal, info chorus pro, mécénat

DM2024.08.23-6

III°/ 1 - SDEC

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une intervention de dépannage, le foyer 03-003 a été déclaré non réparable et doit être remplacé. Il présente le devis de remplacement qui s'élève à 1 008.91€TTC et dont le montant de la contribution communale est de 588.56€.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, approuve le devis à l'unanimité. Il mandate le Maire pour effectuer les démarches et l'autorise à signer tous documents afférents.

III°/ 2 – Travaux charpente

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise Olivier Nozières demande un acompte pour l'achat de fournitures destinées à la remise en état de la charpente de la salle des fêtes. Il ajoute que, en accord avec la DGFIP, un acompte de 30% lui sera versé sur présentation d'une facture.

DM2024.08.23-7

III°/ 3 – devis matériel espaces vert

M. le Maire indique au Conseil Municipal que le kit de coupe du tracteur de l'employé communal est devenu inutilisable (abîmé et usé). Il présente des devis de l'entreprise Jamotte (dépositaire Kubota) et Agri Bessin qui ont été envoyés aux Membres du Conseil avec le document préparatoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu,

☒ décide de retenir :

- L'entreprise Jamotte pour le broyeur à fléaux pour un montant de 2 775.00€TTC

- L'entreprise Jamotte pour la tondeuse arrière pour un montant de 1 600.00€TTC

☒ dit que le virement de crédits nécessaires seront réalisées :

- compte 2151 (installation de voirie) -4 375.00

- compte 2157 (matériel et outillage technique). +4 375.00

☒ mandate le Maire pour effectuer les démarches

☒ l'autorise à signer tous documents afférents.

DM2024.08.23-8

III°/ 4 – Suivi MOE RD6a

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le cabinet SA2E propose de numériser la RD6a afin d'entreprendre l'étude de faisabilité ainsi que la consultation des entreprises. Il présente 3 devis :

- cabinet CAVOIT 4 944.00€

- cabinet ECR 5 790.00€

- cabinet Drouet 3 431.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, décide, à l'unanimité, de retenir le cabinet le moins disant, le cabinet Drouet.

III°/ 5 – Travaux sécurité incendie

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un arrêté du Maire (transmis au SDIS le 31/07/2024) prévoit l'interdiction de circuler le jeudi 05 septembre 2024, de 8h00 à 10h00, dans le cadre des travaux de réserve incendie par Bayeux Intercom, au Hameau Crémeil.

III°/6 – travaux clocher

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le clocher de l'église est envahi par les oiseaux, ce qui a pour conséquence une détérioration du patrimoine communal.

Il ajoute qu'un devis a été demandé aux fins d'obturer l'ensemble des ouvertures par la pose de grilles.

Avant cette intervention, un nettoyage est nécessaire. M. le Maire sollicite les Membres du Conseil Municipal pour sa réalisation, avec l'appui de l'employé communal.

Le Conseil Municipal décide de réaliser ce nettoyage semaine 39, la grille devrait être posée première semaine d'octobre.

M. le Maire indique que le plafond de la sacristie nécessite l'intervention d'un menuisier. M. Alain SOUHARD se propose de solliciter des devis.

III°/7 – Murs de la Mairie

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise en charge de leur réfection intervient semaine 40. Les murs gauche et droite seront mis à la même hauteur.

M. Bruno OLIVE se rapproche de l'entreprise pour connaître quand seront supprimés les portails et piliers.

IV°/ Infos de l'intercommunalités (plan logt social, plan artificialisation, plan vélo) et syndicats (Collecté, tarification incitative)

DM2024.08.23-9

IV°/1 - Avis sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et Information du demandeur (PPGDLSID)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que lors du dernier Conseil Communautaire, il a été délibéré sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et Information du Demandeur (PPGDLSID). Pour rappel, ce document est issu des travaux de la Conférence Intercommunale du Logement, dont la dernière séance s'est tenue le 24 mai dernier.

Les communes membres sont sollicitées pour donner leur avis par délibération ou par courrier, sur ce document, dans un délai de deux mois, soit avant le 05/09/2024. L'absence de retour indique un avis favorable sur ce plan.

Le Maire ajoute que le Préfet doit également se prononcer sur ce même document qui sera définitivement approuvé en Conseil Communautaire le 03/10/2024.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au PPGDLSID.

IV°/2 - OPAH

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des OPAH (Opération Programmée d'Amélioration du l'Habitat) et OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration du l'Habitat – Renouvellement Urbain) et rappelle l'avoir transmis le 04/07/2024 à l'assemblée.

IV°/3 – rapport sur l'artificialisation des sols

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément aux dispositions de l'article L.2231 du CGCT, le rapport sur l'artificialisation des sols leur a été transmis par mail le 15/07/2024

IV°/4 – schéma vélo

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que Bayeux Intercom a validé son schéma vélo intercommunal fin 2023. Celui-ci encourage le vélo comme moyen de déplacement au quotidien, alternative à la voiture. Ce schéma fixe l'objectif de réaliser à horizon d'une quinzaine d'années, 15 lignes cyclables continues et sécurisées couvrant l'ensemble du

territoire intercommunal. Il indique au Conseil Municipal le lien pour accéder aux différentes fiches.

IV°/5 – Information Collectéa de M. Frédéric RENAUD – Président

Dans le cadre de la mise en place de la tarification incitative, Collectéa a missionné la société Viacol pour réaliser une enquête de dotation auprès de l'ensemble des Moncéens.

Cette société interviendra en deux temps :

- ☐ une première opération sera consacrée à la distribution d'un courrier invitant tous les usagers à s'enregistrer auprès de ce prestataire par internet, téléphone ou retour de courrier.
- ☐ la deuxième sera consacrée à la vérification des bacs présents (état, volume...), compléments et échanges qui pourraient s'avérer nécessaires.

Ces deux opérations sont obligatoires pour l'ensemble des usagers du service (particuliers, professionnels, collectivités..)

La Société Viacol prendra contact avec la population prochainement pour informer des dates pendant lesquelles ses agents seront sur la commune.

IV°/6 – SEROC

M. le maire informe le Conseil Municipal que le SEROC a lancé un avis de consultation au public pour la construction d'une nouvelle déchetterie.

IV°/7 – Forum des Elus

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui a fait parvenir la séance du 15/07/2024 relative au SPANC et aux élections.

V°/ Questions diverses et tours de table

Octobre rose : M. le Maire propose au Conseil Municipal d'organiser une marche – à l'instar de 2023 – pour octobre rose. Deux dates sont proposées : 1^{er} ou 2nd Week-end d'Octobre.

Téléthon : Le Conseil Municipal étudie sa participation en fonction de ses disponibilités.

Signalétique au niveau du rond-point de Crémel : un panneau est à redresser ou remplacer. M. le Maire se rapprochera de l'ARD pour savoir à qui revient la responsabilité.

Demande de prêt du terrain de football : M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de prêt du terrain de football par « l'asso d'Esquay sur Seulles » qui a le projet de monter une équipe pour participer en départementale 4 en 2025/2026. Elle souhaite simplement disposer du terrain pour les entraînements et éventuellement des rencontres entre équipes. Cette association va nous transmettre son projet. Elle est soutenue par des mécénat et sponsors.

Les élus ne sont pas convaincus car :

- ☐ le terrain n'est pas réglementaire de par ses dimensions
- ☐ il n'y a pas de vestiaires, ni sanitaires
- ☐ les filets sont absents (pas de filet pour les buts, ni de séparation entre le terrain et les champs voisins)
- ☐ craignent une interférence entre les locations de la salle des fêtes
- ☐ craignent une interférence entre les usagers qui souhaiteraient utiliser le terrain

☒ craignent une occupation intempestive du parking de la salle, surtout lors des weekends de match

☒ cette occupation nécessitera un entretien plus intensif du terrain (coupe du gazon, traçage des lignes)

Pour ces raisons exposées, les élus ne sont pas favorables à donner suite pour le suivi du championnat mais ne s'opposent pas au prêt du terrain de façon libre comme tous citoyens.

Relevé de compteurs d'eau : M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les relevés de compteurs d'eau par Bayeux Intercom se poursuivent jusqu'au 04/10/2024 (horaires du lundi au vendredi, de 8h30-12h00/13h30-17h00)

DUERP : M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Document Unique Evaluation des Risques Professionnels est à revoir suite à l'emploi de l'agent contractuel.

M. Alain SOUHARD indique que

☒ des arbres sont couchés chemin des Prés d'Aure dans la haie qui descend vers l'Aure,

☒ un arbre touche les fils télécom chez un riverain de cette même rue

☒ que le fil télécom est dans les branches des arbres rue des primevères

Absence Maire/Adjoints weekend du 07-08/09/2024 : le mariage prévu ce weekend sera célébrer par Mme Evelyne LELANDONIS et M. Bertrand VIARD ; un arrêté sera pris pour déléguer la fonction d'Officier d'Etat Civil.

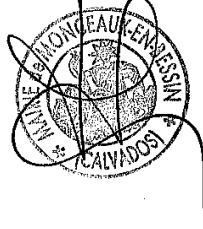
Ballade de l'Aure : un rendez vous est programmé le 26/09/2024 avec Bayeux Intercom afin de faire un point sur le chemin de randonnée « Ballade de l'Aure »

Observations et réclamations : néant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

La séance est close à 23h00

Le Maire,
Gilles ISABELLE



**Nous, Gilles ISABELLE, Maire,
Clôture et arrêtons la séance du 23 août 2024**

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
DM2024.08.23-1	Conseil Municipal – PV précédent	Adoptée
DM2024.08.23-2	Adhésion AIREPPNET	Adoptée
DM2024.08.23-3	RH – renouvellement CDD	Adoptée
DM2024.08.23-4	RD6a – demande de subvention	Adoptée
DM2024.08.23-5	Salle des fêtes – remise suite à incident	Adoptée
DM2024.08.23-6	SDEC Energie – approbation devis foyer 03-003	Adoptée
DM2024.08.23-7	Devis matériel espaces verts	Adoptée
DM2024.08.23-8	RD6a – choix de l’entreprise étude topographique	Approuvée
DM2024.08.23-9	Avis sur le PPGDLSID	Approuvée

LES MEMBRES PRESENTS

M. Gilles ISABELLE
Mylène LEBARBEY
M. Bruno OLIVE
Mme Elise BADER

M. Wilfried GORHY
M. Xavier GUILBERT
M. Bertrand VIARD
M. Alain SOUHARD

Le Président de séance,
Le Maire,
Gilles ISABELLE

Le Secrétaire de Séance,
La Conseillère Municipale,
Mylène LEBARBEY